

Normes de publication

Instructions aux auteurs :

Informations générales

1. Les articles devront être inédits et rédigés en français, en portugais ou en anglais.
2. Le titre, le résumé et les mots-clés doivent être présentés dans la langue de l'article et traduits en français ou en anglais, en fonction de la langue de l'article.
3. Les articles ne devront pas dépasser les 40 000 caractères (y compris les notes et les références).
4. Les auteurs devront indiquer leur affiliation après le titre de l'article ainsi qu'en note de bas de page, qui devra également contenir une note bio/bibliographique du ou des auteurs.
5. Tous les textes devront être envoyés en format A4 et en fichier .doc, de préférence en Word, à l'adresse suivante : myriades@ilch.uminho.pt. Si l'article contient des lettres spéciales, il devra être également envoyé en PDF : une version avec le nom de l'auteur et une version anonyme.
6. Les textes et les images sont de la responsabilité des auteurs.

NB : Les textes rédigés en portugais devront suivre l'accord orthographique de 1990, en vigueur depuis 2009.

Affiliation des auteurs :

1. Après le titre de l'article, aligné à droite, l'auteur indiquera son nom en majuscule, suivi de son adresse électronique. Source : Times New Roman, Taille 12, espace simple.
2. L'auteur devra préciser, en note de bas de page, l'institution à laquelle il appartient : Université/ Département ou Centre/laboratoire de recherche ; ville et pays.

Formatation :

Titres

1. Titre en gras, Times New Roman, caractère 14, aligné à gauche.
2. Titres des sections et sous-sections en gras, Times New Roman, caractère 12.
3. Maximum deux niveaux de titrage, sans numération ou avec une numération arabe (par exemple, 1, 2.2., mais pas 3.2.1.).

Résumé/abstract et mots-clés/keywords

Le titre de l'article devra être suivi d'un résumé de 150 mots maximum, mis en retrait de 1 cm par rapport aux marges à gauche et à droite. La désignation « résumé » ne devra pas être mentionnée.

Corps du texte :

Times New Roman, caractère 12

Espace entre lignes : simple

Espace entre paragraphes : 0 pt

Alignement : justifié

Indentation de paragraphes : 1 cm

Marge supérieure gauche : 3 cm

Marge inférieure droite : 2 cm

Figures

Toutes les figures, y compris les tableaux et les équations sous forme d'images, devront être insérées dans le corps du texte. Elles devront être identifiées, numérotées et suivies d'un titre (sous la figure, par exemple : Figure 1. Titre).

Citations : formes/exemples

1. Les mots cités dans le texte pourront être soulignés et les exemples numérotés.
2. Les transcriptions devront être réalisées entre crochets ou barres phonétiques. Exemple : le suffixe [k], le mot foi /fwa/
3. Les références spécifiques à des graphèmes devront être réalisées de la façon suivante : la lettre <q>.
4. Toutes les formes écrites des langues qui n'utilisent pas l'alphabet latin devront être transcrites, sauf s'il existe un motif pour utiliser l'orthographe originale.
5. Les formes écrites dans une langue différente de celle de l'article devront être expliquées/interprétées entre guillemets après de leur première occurrence.
Exemple : Les mots latins canis « chien » et equus « cheval » sont des noms.

Notes/épigraphes

1. Les notes devront être rédigées en bas de page, en Times New Roman, caractère 8, espace simple, espace de 0 pt entre les notes et entre les paragraphes d'une même note. Elles devront être numérotées consécutivement.

2. Le numéro de renvoi à la note devra être placé après le signe de ponctuation.

Exemple : « on peut facilement le démontrer.¹ »

3. Dans le renvoi à une autre page de l'article, on utilisera des expressions latines consacrées (cf. *supra*, cf. *infra*), en italique.

4. Il suffira, pour les épigraphes, qui devront être en italique et en Times New Roman, caractère 10, d'indiquer le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre étant optionnel.

Références

1. Les citations courtes (jusque trois lignes) peuvent être incorporées dans le texte entre guillemets. Pour les guillemets : « ... » ; dans le cas d'une citation avec des guillemets à l'intérieur de guillemets : « ... '... '... »).

2. Les citations longues seront mises en retrait par rapport à la marge de gauche, en Times New Roman, caractère 10, sans guillemets.

3. Les adjonctions seront identifiées par des crochets [].

4. Les omissions seront signalées par des points de suspension entre parenthèses (...).

5. Dans le texte, le titre des publications sera signalé en italique et celui des articles placé entre guillemets.

6. Seuls les auteurs et les œuvres cités dans l'article devront être mentionnés dans les « Références ».

7. Les références seront toujours **insérées dans le corps du texte**, sous une forme abrégée entre parenthèses : nom de l'auteur, date de publication et numéro de page. S'il s'agit d'une citation indirecte, ces indications seront précédées par le mot *apud*.

8. Exemples :

Un seul auteur : (Simenon, 1985 : 7).

Deux auteurs : (Greimas & Courtès, 1993 :20).

Note : le symbole « & » devra être utilisé seulement pour les références entre parenthèse. Dans le corps du texte on utilisera « et » dans la langue de l'article. Exemple : « Martins et Oliveira (2008) affirment que... », ou « Martins and Oliveira (2008) state that... ».

Trois ou plus d'auteurs : (Blanckeman et al., 2004).

Note : la première référence à des textes écrits par plus de deux auteurs doit contenir le nom de tous les auteurs (jusqu'à cinq auteurs) et les autres occurrences « et al. ».

Exemple : (a) première référence : « Selon Silva, Martins et Lira (2009),... ; (b) autres références : « Cependant, Silva et al. (2009) suggèrent... ».

Citations indirectes : (*apud* Chandler, 1974 : 755).

Auteur souvent cité : (*Idem*, 10) ou (*Ibidem*) pour la même œuvre citée dans la même page.

9. La liste des références bibliographiques sera placée à la fin de l'article avec le titre « Références », en Times New Roman, caractère 10. Elle doit contenir toutes les références citées dans l'article dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
10. S'il y a deux ou plusieurs références du même auteur et de la même année, les lettres a, b, etc. devront être rajoutées : exemple Van Dine (1946a), (1946b).
11. Toute information additionnelle devra être présentée entre crochets [].
12. Le nom de l'auteur devra être formaté en petites majuscules.
13. Les références contiendront obligatoirement le nom de l'éditeur et l'année de l'édition consultée. La date de l'édition originale pourra être indiquée entre crochets. On indiquera toujours le nom du traducteur pour les œuvres traduites.

Exemples:

Livres:

Dontenville, Henri (1998), *Mythologie Française*, Paris, Payot [1973].

Moore, Robert I. (2001), *La première révolution européenne*, trad. Jean-Pierre Bardos, Paris, Seuil.

Boileau, Pierre & Thomas Narcejac (1982), *Le roman policier*, Paris, Nathan.

Recueil:

Cerquiglini, Bernard (1983), «Une langue, une littérature», in Poirion, Daniel (ed.), *Précis de littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, p.17-31.

Revue:

Jameson, Fredric R. (1970), «On Raymond Chandler», *The Southern Review* 6, pp. 624-650.

Pizer, John (1987), «History, Genre and 'Ursprung' in Benjamin's Early Aesthetics», *The German Quarterly*, vol. 60, n. 1, pp. 68-87.

Document Internet:

Nom, Prénom (année), *Titre du document*, [en ligne] disponible sur adresse [consulté le date].

Crup (1996/1997), *Repensar o Ensino Superior*, Texto do Conselho de Reitores das Universidades Portuguesas, disponible sur <http://www.crup.pt/>, consulté le 10/07/2005

Sites Internet et pages personnelles ou d'institutions:

Nom, [en ligne] disponible sur adresse [consulté le date].

Centro de Estudos Humanísticos, disponible sur <http://ceh.ilch.uminho.pt/>, consultée le 25/01/2010

Publications de revues sur Internet:

Nom, prénom (année), «Titre de l'article», *Titre de la revue*, volume, numéro, nombre de pages, [en ligne] disponible sur adresse [consulté le date].

Cassey, Andrew J. (2007), «State Trade Missions», Paper Seminar, School of Economic Sciences, Washington State University, Spring 2008: 1-29, disponible sur

http://www.ses.wsu.edu/seminar/papers_Spring08/Cassey_State_trade_missions_4.pdf, consulté le 04/05/2008